

Meilleurs voeux 2023



f SoisysousMontmorency

SOISY

INFOS



#01/02
2023

UNE BELLE ANNÉE 2023 !



Comment ne pas débiter mon propos en présentant aux 18 228 Soiséennes et Soiséens, mes vœux très cordiaux pour la nouvelle année. Des vœux de santé bien sûr, de joie, de sérénité, de moments de pur bonheur que vous partagerez avec votre famille, et ceux qui vous sont proches ou chers.

Une certitude : 2023 ne laissera aucune place à l'ennui et **cette année encore, nous devons nous attendre à l'inattendu.**

Pour ce qui concerne la gestion de notre commune et qui ne concerne pas notre responsabilité directe, j'exprimerai, puisqu'il en est le moment, un vœu. Celui que l'État se montre enfin capable de proposer un cadre stable et durable qui nous permettrait de nous projeter plus sereinement. Cet État, toujours aussi généreux quand il s'agit de confier de nouvelles tâches aux communes, mais toujours aussi parcimonieux quand il s'agit d'y adjoindre les ressources correspondantes.

Cependant, les temps incertains que nous connaissons, nous condamnent-ils à la résignation ?

Naturellement, Non !

En 2023, Soisy, votre commune, continuera à être la commune de référence en termes d'accueil, renseignements et assistance aux usagers grâce au professionnalisme et dévouement de son personnel.

En 2023, Soisy, votre commune, continuera à proposer des services de qualité aussi divers qu'appréciés.

En 2023, Soisy, votre commune, continuera à progresser avec la réception des travaux de l'Espace Culturel, la rénovation de la Propriété Bailly et son restaurant de cent couverts à destination des seniors, le remplacement de plus de la moitié de l'éclairage public avec des dispositifs à LED moins énergivores, la réalisation du troisième court de tennis couvert.

En 2023, Soisy, votre commune, continuera à préserver sa dimension humaine, avec cette proximité sincère, cette authentique attention à l'habitant qui font que nous avons, toutes et tous, de bonnes raisons d'être attachés à notre ville.

Oui, à Soisy, 2023 sera une belle année !

Sincèrement à vous,

Luc Strehiano
Votre Maire

l'événement

Musique classique : concert hommage à Daniel Faidherbe à l'église Saint-Germain

Vendredi 10 février, le Festival Musical d'Automne de Jeunes Interprètes (FMAJI) organise un concert exceptionnel en hommage à son fondateur, Daniel Faidherbe, disparu en 2022. Une soirée placée sous le signe de l'alto avec des partitions de Mozart et Carl Stamitz.

Depuis plusieurs années, le FMAJI, festival de musique classique qui passait chaque automne par Soisy, a permis de faire émerger de nombreux talents sur la scène nationale : on ne compte plus les lauréats à avoir réalisés, par la suite, une belle carrière. Le public se souvient également du concert, en 2021, d'Adélaïde Ferrière, qui a remporté en 2017 une Victoire de la Musique. Cette année, l'association pose à nouveau ses valises dans notre ville pour rendre hommage au fondateur du festival, Daniel Faidherbe, qui nous a quitté en juin dernier. Enseignant dans de nombreuses écoles de musiques du département, dont celle de Soisy, compositeur, Daniel Faidherbe avait la musique chevillée au corps. Il était donc naturel que ce concert mette à l'honneur son instrument fétiche : l'alto.

Pour cet événement, c'est donc une pièce maîtresse de l'alto qui sera interprétée dans l'écrin de l'église Saint-Germain de Soisy : le concerto pour alto et orchestre en ré majeur – opus 1 – de Carl Stamitz. Et qui de mieux qu'un ancien lauréat du FMAJI pour l'interpréter ? Actuellement alto solo de l'Orchestre national de la Région Île-de-France, Renaud Stahl a remporté la 10^e édition du concours, en 1995. Il revient le temps de ce concert inédit, accompagné par l'orchestre symphonique



Divertimento, sous la direction de Zahia Zouani, cheffe d'orchestre dont le parcours lui a valu d'être nommée Officier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur des Arts et des Lettres. Pour accompagner ce morceau de choix, deux œuvres de Mozart seront également au programme : l'ouverture de Don Giovanni, dont on dit qu'elle fut écrite par le célèbre compositeur seulement quelques heures avant la première représentation de l'opéra, et la Symphonie n°41 « Jupiter » en ut majeur.

Concert hommage à Daniel Faidherbe
Vendredi 10 février 2023 à 20h30
Eglise Saint-Germain à Soisy

Tarifs :

- 10 € (adhérents et anciens adhérents)
- 12 € (tarif normal)
- Gratuit jusqu'à 12 ans.

Achat des billets sur place à l'accueil du concert.

NOUVEAU :

UN AIDANT CONNECTÉ VOUS AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE



Si l'informatique fait aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien et les démarches en ligne se multiplient, la fracture numérique reste encore présente dans certains foyers. Parfois, même équipées d'un ordinateur, certaines personnes peuvent encore rencontrer des difficultés pour réaliser des démarches en ligne alors que le papier tend à disparaître. Pour aider ces personnes à effectuer leurs démarches, la Ville de Soisy dispose désormais d'un « aidant connecté ». Situé au centre social municipal Les Noël et accessible à tous les Soisiens, l'aidant connecté peut réaliser avec vous ou à votre place certaines démarches. « On peut intervenir pour toute démarche administrative en ligne : déclaration d'impôts, paiement d'une contravention, démarches avec la CAF, par exemple, » explique Anthony, en charge de cette action. Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple : il suffit d'abord de prendre rendez-vous à l'espace public numérique des Noël pour échanger sur la démarche et son principe. Suite à cela, il vous sera demandé de signer un protocole qui autorise l'aidant connecté à recueillir vos informations personnelles (mots de passe, coordonnées et tous renseignements nécessaires à l'exécution de la démarche). Rassurez-vous : l'aidant connecté a passé une certification reconnue par l'État qui l'autorise à exercer cette mission, et est tenu de respecter la confidentialité des démarches et la protection de vos données personnelles.

Renseignements : centre social municipal Les Noël, 9 avenue de Normandie - 01 34 17 41 74

INFLUENZA AVIAIRE : UN FOYER HAUTEMENT PATHOGÈNE DÉTECTÉ À ENGHIEU-LES-BAINS

Un foyer hautement pathogène d'influenza aviaire - plus communément appelée grippe aviaire - a été détecté dans la faune sauvage sur la commune d'Enghien-les-Bains, conduisant la Préfecture du Val d'Oise à mettre en place une zone de contrôle temporaire dans un rayon de 20 km, englobant donc notre commune. La Ville rappelle que tous les détenteurs d'oiseaux, de poules ou de toute autre volaille doivent les déclarer auprès des autorités.

UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ

En plus de la déclaration aux autorités compétentes, qui peut être réalisée en ligne sur le site du Ministère de l'Agriculture ou par voie postale, des mesures de biosécurité doivent être appliquées si vous détenez des volailles ou des animaux captifs, que vous soyez un particulier ou un professionnel. Il s'agit, entre autres, du confinement des volailles ou de la mise en place de filets de protection, d'une surveillance quotidienne de vos animaux, d'un nettoyage régulier de vos enclos et de votre matériel, d'en limiter l'accès aux personnes extérieures, ou encore de ne pas utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de pluie collectée, etc.) pour ce nettoyage.

Pour plus de renseignements et conseils sur les mesures à prendre, consultez le site internet www.soisy-sous-montmorency.fr



EXPRESSIONS DES ÉLUS MINORITAIRES

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

En cette nouvelle année, le groupe Vivre Soisy vous adresse ses vœux de bonheur, de santé, de réussite et de paix. Le début d'année est l'occasion de rappeler le sens de notre engagement. Nous souhaitons une ville qui met l'humain au cœur de son action, qui associe davantage les habitants. Une ville qui accompagne les dynamiques positives : sportive, avec la rénovation de terrain de foot, culturelle, avec la réalisation du centre culturel promis depuis 28 ans, éducative, avec le nouveau collège Descartes. Une ville qui vous protège, qui sait préserver ses atouts pour se réinventer en prenant ses responsabilités en matière de transition énergétique et écologique. C'est ce qui anime nos engagements chez Vivre Soisy !.

D. Corceiro, S. Heubert, D. Delaroche

DES SENS INTERDITS QUI FÂCHENT

Le maire de Soisy a rendu plusieurs rues de la ville en sens unique : chemin des Belles Vues, rue des Fanaudes et rue des Molléons. Des décisions qui ne reposent sur aucun élément factuel et qui vont augmenter le trafic des grands axes, déjà bien bouchés. Elles surviennent après une motion votée par la commune de Montmorency contre le BIP (avenue du Parisis). Si le maire de Soisy défend ardemment ce projet, Montmorency préfère utiliser le terrain délaissé pour aménager un poumon vert de 6 000m². De nouvelles rues en sens unique qui impactent aussi les habitants de Montmorency...



**Omar Bekare,
Alexandre Amédéo**
Vos élus
Soisy Ensemble

GALÈRE !

Hausse des prestations périscolaires, difficultés dans les transports, la peine est de plus en plus lourde pour les habitants de l'Ile-de-France et que fait le maire ? Il met en place des sens interdits sans concertation sur notre ville en accentuant nos difficultés à nous déplacer pour montrer que le projet du BIP devient indispensable. Que faut-il en penser ?

Catherine David, Soisy respire

Texte non parvenu

RECENSEMENT

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Le recensement de la population 2023 a démarré le 19 janvier dernier. Jusqu'au 25 février, 8% de la population soisienne sera recensée. Les foyers concernés ont d'ores et déjà reçu un courrier du Maire les informant et recevront la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Lors de sa première visite, l'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous distribuera les questionnaires papier (une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants), puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

- À connaître la population française : le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.
- À définir les moyens de fonctionnement des communes : de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de structures d'accueil pour les enfants, le nombre de pharmacies, etc.

- À prendre des décisions adaptées pour la collectivité : au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer, à construire de nouveaux logements, etc.

**Recensement de la population
Jusqu'au 25 février 2023
Renseignements : 01 34 05 20 93**

Nous sommes officiellement

18 228
Soisiens

Le dernier chiffre du recensement de l'INSEE est tombé ! Nous sommes aujourd'hui 18 228 Soisiens (population légale au 1^{er} janvier 2020). Ce chiffre stable témoigne du cadre de vie préservé de notre commune et de l'action de la municipalité, qui agit quotidiennement pour éviter toute densification afin d'en préserver la dimension humaine. À titre d'information, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée compte un peu plus de 185 000 habitants. Les Soisiens représentent donc un peu moins de 10% de la population globale de ce territoire.

MEILLEURS VŒUX 2023 : LES VŒUX DE VOTRE VILLE EN VIDÉO !

Dans un souci de préservation de l'environnement, afin de réduire sa consommation de papier et d'en limiter le gaspillage, la Ville de Soisy-sous-Montmorency a décidé de présenter ses vœux en vidéo en lieu et place de la traditionnelle carte distribuée dans les boîtes aux lettres. Retrouvez la vidéo en flashant le QR code ci-contre ou sur le site www.soisy-sous-montmorency.fr.

Après deux années difficiles, marquées par la crise sanitaire, 2022 nous aura permis de nous retrouver collectivement et de partager ensemble, à nouveau, des moments de joie. En témoignent la nouvelle édition du Hip Soisy Hop, en mars dernier, le retour de la Fête des Voisins, deux éditions du budget participatif, l'installation du nouveau Conseil Municipal de Jeunes, la reprise des expositions culturelles, etc.. 2022 fut aussi une année riche en nouveautés pour les Soisiens : la création d'Heures du Conte à la bibliothèque, une course solidaire, de nouveaux aménagements au Chemin du Refoulons et au parc du Clos Giffier, la mise en place de la zone 30, la réfection de trois voiries importantes, ou encore les travaux d'isolation thermique de l'Hôtel de Ville. En 2023, dans un contexte financier impacté par la crise énergétique et l'envolée des coûts des travaux et des denrées, des projets structurants pour le quotidien de tous seront lancés ou se poursuivront : rénovation du foyer Bailly, un nouveau court de tennis couvert, rénovation de la crèche municipale, modernisation de l'éclairage public, renouvellement du mobilier urbain, et bien sur la poursuite des travaux de l'Espace Culturel. Sans oublier, naturellement, les grands rendez-vous conviviaux qui nous rassemblent tout au long de l'année, du Forum des Associations à la Fête de la Musique. Bonne année 2023 à toutes et à tous.



**Retrouvez les
vœux du Maire
en vidéo**

PRÈS DE CHEZ VOUS

DU CINÉMA D'ANIMATION POUR LES PETITS SOISÉENS

A l'occasion de la 23^e édition du festival Image par Image, dédié au cinéma d'animation jeune public et proposé par le Département du Val d'Oise, la Ville de Soisy vous invite à découvrir deux histoires, pleines d'aventures, d'amitiés étonnantes et exceptionnelles, et aux graphismes emplis de poésie. Au programme :



• **LA BALEINE ET L'ESCARGOTE**, de Max Lang, Daniel Snaddon (pour les 3-5 ans) : une petite escargote de mer s'ennuie

sur le rocher d'un vieux port et rêve de parcourir le monde. Un jour, une grande baleine à bosse lui propose de l'emmener en voyage à travers les océans du globe. Cette amitié insolite nous plonge dans une odyssée fabuleuse au cœur de la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Précédé de deux courts métrages animés en avant-programme : Le Gnome et Le Nuage Kuap.



• **LE PEUPLE LOUP**, de Tomm Moore, Ross Stewart (pour les 6 ans et plus) : en Irlande, au temps des

superstitions et de la magie, Robyn, une jeune fille de 11 ans, aide son père à chasser la dernière meute de loups. Mais un jour, lors d'une battue en forêt, Robyn rencontre Mebh, petite fille le jour, louve la nuit. Désormais pour Robyn, ayant rejoint elle aussi le peuple des loups, la menace ne vient plus des loups, mais bien des hommes !

FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE

Mercredi 1^{er} mars 2023, à la salle des Fêtes

À 10h30 : La Baleine et l'Escargote, pour les 3-5 ans - À 14h : le Peuple Loup, à partir de 6 ans

Gratuit - Renseignements et inscriptions : 01 34 05 20 45 ou culture@soisy-sous-montmorency.fr



UNE EXPOSITION D'AQUARELLES, PEINTURES ET SCULPTURES À L'ORANGERIE

Du 4 au 12 février, la ville accueille à l'Orangerie une exposition collective rassemblant trois amis qui ont décidé de présenter leurs univers respectifs. Elisabeth Maréchal, qui nous fera découvrir ses aquarelles, a pour sujets de prédilection les objets et lieux oubliés,

les portraits exprimant le doute ou la mélancolie. Elle se distingue par un univers coloriel personnel et des cadrages resserrés. Chrisparis exposera elle ses sculptures, faites de terre brute, qui traduisent la sensibilité, le caractère de chaque être, révélant toute l'émotion de ses modèles. Enfin, Christian Maréchal, issu de la publicité et du pop'art, présentera ses peintures sur bois. Dans un style graphique très personnel, ses tableaux mettent en scène des animaux, inspiré de la technique des primitifs italiens.

Aquarelle, peinture, sculpture
Exposition du 4 au 12 février 2023
Tous les jours de 14h à 18h30
Orangerie du Val Ombreux
Entrée libre

SAINT-VALENTIN : VOS MESSAGES SUR LE PANNEAU LUMINEUX DE LA VILLE

Lundi 14 février 2023, c'est la Saint-Valentin ! La Ville vous propose de célébrer l'amour en publiant vos messages sur le panneau lumineux, situé au carrefour de la rue Carnot et de l'avenue de Paris, face au parc du Val Ombreux. Pour participer :

- Envoyez-nous votre message sur communication@soisy-sous-montmorency.fr.
- Votre message ne doit pas dépasser 300 caractères (espaces compris).
- Date limite d'envoi des messages : vendredi 10 février.
- Les messages seront publiés le mardi 14 février, toute la journée.



PROCHAINES HEURES DU CONTE

Chaque mois, les bibliothécaires vous proposent une séance de lecture jeune public à

destination des petits soisés de 3 à 6 ans. Les prochaines Heures du Conte auront lieu :

- Mercredi 8 février, sur le thème « Gentils méchants ».
- Mercredi 8 mars, sur le thème « Conte numérique ».

L'Heure du Conte

1 mercredi par mois, à 10h

Bibliothèque, 20 rue des Ecoles

Gratuit sur inscription :

01 34 05 21 45

bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr

LOTO DES COMMERÇANTS DE SOISY



Dimanche 29 janvier, l'association des Artisans Commerçants de Soisy organise un loto à la salle des fêtes. Une animation conviviale et ouverte à tous avec à la clé, de jolis lots à gagner : une TV 137 cm 4K, une machine à café Nespresso, un appareil à raclette/pierrade/grill 8 personnes, et de nombreux autres lots offerts par l'association.

Loto des Artisans Commerçants de Soisy.

Dimanche 29 janvier à 13h30, à la salle des Fêtes.

Tarifs : 6 € le carton, 15 € les trois, 20 € les six.

PORTES OUVERTES DE LA RÉSIDENCE LES ESSENTIELLES

Vendredi 27 et samedi 28 janvier, la résidence Les Essentielles organise des journées portes ouvertes ! La résidence seniors, située 31 bis avenue du Général de Gaulle, a ouvert ses portes fin 2021 et propose, outre des solutions d'hébergement, de nombreux services pour ses résidents. Venez découvrir l'établissement de l'intérieur et rencontrer son équipe autour d'un échange convivial.

LA VIE CITOYENNE À SOISY

Luc Strehaiano, Maire, Vice-Président délégué du Conseil départemental,

vous reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

est à votre écoute au téléphone
le jeudi de 18h à 20h
Tél. : 01 34 05 21 90

vous reçoit lors des permanences aux Centres Sociaux Municipaux
• Les Campanules : 7 février / 7 mars à 18h
• Les Noël's : 14 février / 14 mars à 18h

Les Adjoints au Maire
vous reçoivent sur rendez-vous
Tél. : 01 34 05 20 00

Hôtel de Ville :
01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Séances du Conseil municipal :
2 février à 21h

Suivez le conseil municipal en direct sur Facebook :
[@SoisySousMontmorency](https://www.facebook.com/SoisySousMontmorency)

Consultations juridiques gratuites :
Maître Martin vous reçoit le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie. Tél. : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09